

ner de la force et de l'énergie, le cheval doit manger de l'avoine toute sa vie proportionnellement au travail qu'on lui demande; Pas de soupe pas de soldats, pas d'avoine pas de cheval dit un proverbe. La bonne paille d'orge ou d'avoine est aussi préférable au cheval avec son foin, que le foin tout pur et en trop grande quantité, ce dernier prédispose le cheval à devenir poussif c'est à-dire à avoir le soufite. Avis donc aux amateurs de chevaux.

Fév. 9.—M. Brunet donne avis aux lecteurs de la *Revue* qu'au moment où l'on vient de prendre le portrait de son cheval, le 8 Février, son poids est de 1980. Un grand nombre de ses poulains qui vont avoir 2 ans ce printemps mesurent déjà de 5 pieds à 5 pieds 3 pouces. Ils ont tous de forts membres et un corps en proportion et d'une vigueur extraordinaire pour leur grosseur.

Voici en outre ce que fait remarquer M. Brunet, c'est qu'il y a des poulains provenant de son cheval avec des juments croisées dont les propriétaires ont refusés \$100 à la mamelle. M. Brunet lui-même a une pouliche dont il a refusé \$200 à l'âge de 6 mois et il a payé pour un autre poulain de même provenance \$150 à 6 mois. Maintenant il a 19 mois et mesure 5 pieds et $1\frac{1}{2}$ pouce et la pouliche 5 pieds et $2\frac{1}{2}$ pouces et M. Brunet peut en montrer de ses sœurs plus grosses que la sienne.

Je suis convaincu que désormais les cultivateurs qui comprennent l'importance d'améliorer leur cultures par des labours profonds ne manqueront l'occasion qui se présente à leur disposition, pour élever de bons chevaux de traits capables de résister à tous les travaux pénibles de la culture, et de soutenir un train de route avec une allure remarquable.

H. AUDRAIN.

Projet d'association pour la Vente du foin et autres fourrages, entre les cultivateurs des Paroisses limitrophes de Montreal.

Le 26 janvier dernier P. B. Benoit M. P. M. pour le Comté de Chambly, faisait part dans une assemblée publique du Comté de Laprairie d'un projet d'association tel qu'indiqué ci-dessus.

Ce projet est certainement appelé à produire le plus grand bien sous plusieurs rapports. 1o. Il répandra le goût de l'association entre les cultivateurs qui aujourd'hui ont trop de prétextes futiles pour se diviser, et lorsque nous aurons reconnu les avantages indéniables qui résultent de l'association, nous en reconnaitrons la nécessité absolue pour réussir avec les plus grandes chances de succès, non-seulement comme producteurs et vendeurs de fourrages mais aussi pour toute autre entreprise soit agricole ou industrielle.

2o. Comme cultivateurs nous connaissons notre nombre notre force et les moyens dont nous pouvons disposer, pour promouvoir dans notre province toutes les industries agricoles, compatibles à notre sol, notre climat et nos besoins.

3o. L'association aura aussi pour résultat de populariser l'habitude de presser le foin, qui est avantageux sous tous les rapports. En pressant le foin, il se conservera plusieurs années sans perdre ses qualités d'une manière notable, il faudra beaucoup moins d'espace pour le mettre à l'abri, il sera dix fois plus facile pour le transporter et le manœuvrer.

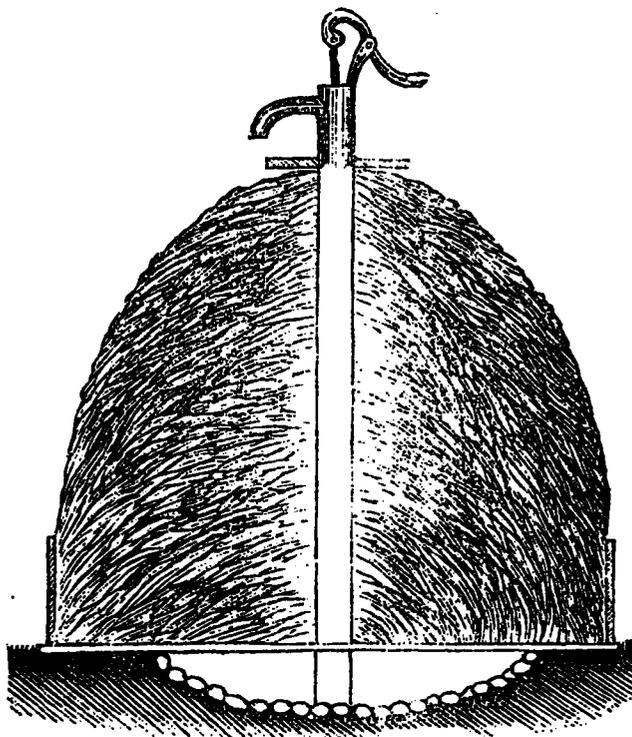
4o. L'association sera un avantage réciproque pour les vendeurs et les acheteurs, car la qualité du foin sera mieux inspectée par sa mise en ballots, le prix en sera plus uniforme et surtout il sera plus facile au petit consommateur de s'en procurer sans l'obérer.

Mais comme tous les grands projets, celui en question est susceptible de discussion, aussi un homme expert dans cette matière, M. L. E. Morin de Longueuil a bien voulu discuter le projet tout en reconnaissant sa praticabilité et sa nécessité. Mr. Benoit de son côté est en ne peut plus contenter de voir son projet favori discuté sérieusement, et il informe le public qu'au printemps il convoquera une assemblée des intéressés pour discuter le projet d'une manière définitive.

Pour notre part nous souhaitons à M. Benoit le plus grand succès, en formulant le désir que l'assemblée annoncée se fasse le plus tôt possible avant que les beaux chemins d'hiver soient disparus afin de permettre à des cultivateurs d'autres districts intéressés au succès de leurs confrères du District de Montréal d'y assister en aussi grand nombre que possible, afin d'établir l'entente entre tous les féniculateurs de la Province, et par là éviter la compétition que M. l'Inspecteur Morin craint et qui en effet pourrait annihiler les bons résultats que l'on anticipe de l'Association des féniculateurs du District de Montréal.

Emplacement pour monter les tas de fumier.

Maintenant que nos lecteurs comprennent l'importance de la production de fumier de ferme, je passe au moyens à employer pour le conserver, de manière à ne lui laisser perdre aucun de ses principes utiles pendant tout le temps qu'il restera sans emploi.



Dans la plupart des fermes mal tenues, une fois les fumiers produits, l'incurie la plus complète préside à leur conservation. On les jette sans soins à la porte des étables et des écuries, dans une cour dont le sol est plus bas que celui qui l'avoisine; Ainsi abandonné en plein air, ils sont exposés à un excès de sécheresse pendant l'été et l'hiver, ou ils sont submergés et lavés par les eaux qui arrivent dessus et dessous de toutes parts. Ces eaux les dépouillent de toutes leurs parties actives et solubles, et forment dans la cour une nappo infecte et bonoise d'un suc noirâtre, qui peu à peu, s'échappe ou pure perte au dehors, et va corrompre les puits ou les ruisseaux voisins, ou engraisser les chemins. Dans ces conditions défavorables, la fermentation nécessaire au ramolissement des pailles et à la bonne confection de l'engrais ne peut ni s'établir, ni marcher d'une manière régulière. De plus les bestiaux qui piétinent le tas de fumier, les volailles qui le grattent et l'éparpillent, occasionnent une plus forte déperdition des principes gazeux et ammoniacaux en multipliant les surfaces en contact avec l'air, on sorte que la plus grande partie des vapeurs fertilisantes provenant des excréments entassés se dissipe en pure perte dans l'air, et qu'il ne reste bientôt de ces fumiers ainsi livrés à toutes ces causes d'altération pendant six mois, que des pailles dépourvues